ETAT DE LA LOUISIANE vs. RICHARD GRIFFEN—Bureau du Collecteur, No. 24 rue Union.
Nouvelle-Orléans, le 12 juillet, 1883.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

En vertu du pouvoir dont je suis revêtu par l'Acte de la Législature de cet Etat, No. 96, de 1882, approuvé le 5 juillet 1882, et des lois additionnelles à cet effet, je procéderai à la vente à la porte principale de devant de la Cour Civile dans la dite paroisse d'Orléans, siégeant dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat et à la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le premier Jour de Juillet, 1883, à midi, à compter toutes les propriétés ci-après décrites, saisies et mises en vente comme appartenant à Richard Griffen, pour le montant total des taxes, frais et charges qui peuvent être dus sur icelles, à la date de la dite vente, savoir:

Un certain lot de terre dans la première division de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, commençant à 25 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds. La dite propriété a 25 pieds de face à la rue Bourbon sur 120 pieds de profondeur, et est bornée comme suit, savoir: au nord-est par la rue Bourbon, au sud-est par le lot No. 17 numéro 25 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds, au sud-ouest par le lot No. 19, et au nord-ouest par le lot No. 15, le dit lot No. 15 étant le même lot de terre qui a été vendu par Jean Baptiste Lafayette et Tonti, de la Nouvelle-Orléans, à Pierre Lafayette, par acte passé devant Narcisse Broutin, notaire public, en date du 15 Novembre 1809, enregistré dans le Livre No. 2, folio 124, et le même lot de terre qui a été vendu par Pierre Lafayette à Jean Baptiste Lafayette, par acte passé devant Narcisse Broutin, notaire public, en date du 15 Novembre 1809, enregistré dans le Livre No. 2, folio 124, et le même lot de terre qui a été vendu par Jean Baptiste Lafayette à Jean Baptiste Lafayette, fils, par acte passé devant Narcisse Broutin, notaire public, en date du 15 Novembre 1809, enregistré dans le Livre No. 2, folio 124, et le même lot de terre qui a été vendu par Jean Baptiste Lafayette, fils, à Jean Baptiste Lafayette, par acte passé devant Narcisse Broutin, notaire public, en date du 15 Novembre 1809, enregistré dans le Livre No. 2, folio 124, et le même lot de terre qui a été vendu par Jean Baptiste Lafayette à Jean Baptiste Lafayette, fils